

Cérémonie d'annonce de la composition du comité scientifique de l'Institut national de formation aux droits de l'homme - Driss Benzekri

Mot de Mme Amina Bouayach, Présidente du Conseil national des droits de l'Homme

Rabat

Le 15 mai 2019

Mesdames et messieurs,

Cher(ère)s ami(e)s

Nous sommes réunis aujourd'hui, venant d'horizons divers, pour affirmer, notre volonté d'œuvrer pour le développement de l'Institut national de formation aux droits de l'Homme - Driss Benzekri.

Je tiens à vous remercier d'avoir répondu à notre invitation et pour le soutien que vous avez bien voulu nous apporter en vue de l'édification de cet espace ouvert à tous.

Bienvenus au Conseil national des droits de l'Homme et à cette cérémonie de présentation de la composition du comité scientifique de l'Institut national de formation aux droits de l'Homme - Driss Benzekri, qui aura pour objectifs la consolidation des connaissances et des pratiques des acteurs et des intervenants dans le domaine des droits de l'Homme.

Nous avons fait le choix d'annoncer aujourd'hui la composition de ce comité scientifique, au sein de cet amphithéâtre Charif Al Idrissi, et bénéficiant de l'hospitalité de cette vénérable faculté, considérée comme le premier noyau constitutif de l'université marocaine, afin d'indiquer de manière symbolique, que nous considérons en toute conscience, que l'Institut ne pourra assurer de manière efficiente les missions dont il a la charge, en termes d'apports de connaissance et de recherche scientifique en direction des acteurs et des intervenants dans le champ des droits de l'Homme, sans avoir réussi à instaurer et à consolider une coopération avec l'université marocaine et d'autres partenaires.

L'Institut et son comité scientifique auront à investir, dans la mesure du possible, dans le cadre d'un partenariat stratégique et diversifié, en s'appuyant sur l'ensemble des capacités et des compétences des différentes disciplines ayant un lien avec la question des droits de l'Homme.

Merci donc au doyen Monsieur Jamal Eddine Al Hani, de nous accueillir au sein de cette Faculté des lettres et sciences humaines.

Honorable assistance,

A l'initiative du CNDH, l'Institut de formation aux droits de l'Homme a été créé en 2015 avec l'ambition de faire de l'Institut une référence dans le domaine du renforcement des capacités et des compétences en matière des droits de l'Homme. Sa Majesté le Roi a eu la

bienveillance de le baptiser en 2017 du nom du feu Driss Benzekri, en reconnaissance de la contribution que ce dernier et de son apport en matière de gestion de justice transitionnelle et de plaider pour le respect des droits humains.

L'institut a proposé, durant ces années, des formations relatives aux différents champs des droits de l'Homme, dans l'objectif de renforcer, d'une part, les capacités du personnel du CNDH et de ses Commissions régionales, et d'autre part, de contribuer à la formation de groupes cibles, en fonction de leurs rôles ou de leurs missions au sein de l'administration publique, du secteur privé, mais aussi les acteurs de la société civile.

Aujourd'hui, quatre ans après la création de l'Institut, et afin de renforcer son action, nous considérons qu'il est nécessaire de doter l'Institut d'une nouvelle approche lui permettant de s'ouvrir à des horizons plus vastes, et ce dans le but de mieux répondre, et à tout niveau, aux besoins impératifs et nécessaires de l'ensemble des acteurs des droits de l'Homme. Sans doute l'un des moyens d'y parvenir est de réorganiser l'Institut de manière à ce qu'il puisse répondre aux nouveaux défis, en commençant par la mise en place d'un comité scientifique, dont nous sommes heureux d'annoncer la formation aujourd'hui à l'opinion publique nationale et internationale.

Mesdames et messieurs,

L'idée de mettre en place un comité scientifique international, diversifié constitué de compétences diversifiées, d'experts issus de champ académique et de terrain, en appui en termes d'orientation au Conseil national des droits de l'Homme, est justifiée par les ramifications et la complexité des questions relatives aux droits de l'Homme.

Ainsi, il n'est plus possible de limiter le traitement des questions relatives aux droits de l'Homme, en tant qu'une simple affaire de conscience morale, qui fait appel à la bonne volonté et à l'engagement militant de principe.

Il s'agit aussi d'un domaine complexe, fort de problématiques diverses, qui requiert, en vue d'une bonne mise en œuvre à la fois sur le plan théorique et de terrain, un minimum de connaissances, pas uniquement de ce qui relève directement du volet des droits de l'Homme : référentiel de droit international, mécanismes, et de conférences..., mais aussi des questions liées à l'histoire, à la pensée politique et à l'histoire culturelle et religieuse.

Cette complexité et l'ampleur des domaines de convergence nous rappellent, en tant qu'acteurs, que la question des droits de l'Homme ne peut s'appuyer sur une approche textuelle, ou fondamentaliste, qui considère que les problématiques trouvent toujours leurs solutions dans les textes juridiques et la littérature du droit international.

Les questions relatives aux droits de l'Homme, comme nous venons de le mentionner précédemment, interfèrent donc avec la culture, l'histoire, et l'évolution, à tout niveau, du contexte politique et stratégique.

Plus on s'approprié ces dimensions, mieux le mouvement des droits de l'Homme capitalise en termes de progrès et d'innovation dans ses recommandations et la résolution des questions posées.

Cette contrainte est de plus en plus importante, notamment quand il s'agit de sociétés en voie de transitions complexes vers la consolidation de la démocratie et la culture des droits de l'Homme.

Il suffit de rappeler, Mesdames et Messieurs, à titre d'exemple, les défis rencontrés par les acteurs en matière de droits de l'Homme, tels que les nouvelles questions posées par la mondialisation, les problèmes liés à l'évolution économique, la protection sociale, les risques de terrorisme et de l'extrémisme, les problématiques de la gestion des migrations et de l'asile, l'évolution des techniques scientifiques et technologiques, la résurgence des fantômes des identités fermées et le choc qu'elles engendrent, la corrélation complexe entre l'universalisme et les spécificités culturelles, la complexité controversée des droits et des devoirs, et d'autres défis, anciens et émergents, etc. Il suffit de citer quelques uns de ces défis pour avoir une idée sur l'ampleur et la complexité des questions que l'Institut, en tant qu'espace de recherche et de réflexion, doit aborder en termes de connaissances et de modes d'intervention.

On a besoin aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, d'un institut qui contribue de manière soutenue et affirmée, à la mise en œuvre des perspectives d'intervention en matière des droits de l'Homme, et l'appel et l'arbitrage aux compétences scientifiques et aux experts, et l'une des exigences pour pérenniser le succès de la mise en œuvre efficace de ses actions.

Aussi, nous nous souhaitons poursuivre aujourd'hui les efforts engagés par l'institut, les améliorer et les élargir dans l'objectif de dépasser la fonction de formation, vers le développement d'une mission visant à l'animation et au soutien à l'effort scientifique, l'organisation de conférences, et l'apport au mouvement des droits de l'Homme, en s'appuyant sur les ressources de la culture, de la recherche scientifique dans tous les domaines concernés, les études, la documentation, et l'édition y compris au niveau des nouveaux médias de communication.

Par conséquent, nous avons décidé, Mesdames et Messieurs de créer un comité scientifique composé des membres connus par leurs diverses compétences académiques et expériences sur le terrain. Le Comité guidera et surveillera la qualité scientifique et les bonnes pratiques de l'action de l'institut, répondant ainsi à l'exigence de la consolidation d'une action en matière de prévention des atteintes aux droits, de protection efficace des victimes, et de promotion des droits de l'Homme.

Honorable présence,

Nous avons pris en considération, lors de notre réflexion sur la formation de ce comité scientifique international, à garantir la participation au sein du comité des universitaires, des experts et des activistes de terrain reconnus pour leurs contributions remarquables dans les

domaines de leur intervention et de leur spécialisation, issus de différents pays et en référence à des expériences nationales diversifiées.

Notre ambition est de rendre l'Institut, non seulement un centre de formation aux droits de l'Homme, mais une référence dans le renforcement des capacités et un espace de réflexion et de recherche, en partenariat avec des établissements universitaires, ainsi qu'une plateforme intellectuelle, scientifique et de partage de connaissances, et un rayonnement au niveau national, régional et international.

Le Comité scientifique veillera que l'Institut de Rabat - Driss Benzkri- pour les droits de l'Homme propose une gamme complète de services dans le domaine des droits de l'Homme, que ce soit au niveau des connaissances et ou sur le plan scientifique.

Merci aux membres du comité qui ont confirmé leur engagement en faveur de notre initiative, en vue de construire ensemble cet espace de connaissance susceptible d'intégrer des avis et points de vue multiples, en recherche d'une formule commune allant dans le sens de la consolidation de la prévention et garantissant la promotion et la protection des droits de l'Homme.

Je vous remercie